

ACTUALITE

L'après In Amenas Echec stratégique pour les terroristes, défis pour l'Algérie

La sanglante prise d'otages qui a suivi l'attaque et l'occupation d'une partie du site gazier d'**In Amenas** (voir encadré page suivante sur l'importance de ce site) par un groupe terroriste au nom sinistre de **Les Signataires par le sang** a mobilisé pendant plusieurs jours l'attention des médias et de l'opinion publique internationale. C'était d'ailleurs certainement l'un des objectifs des concepteurs de cette opération spectaculaire qui espéraient en tirer des dividendes en termes de notoriété et de rapport de forces vis-à-vis d'autres groupes jihadistes, voire de recrutement de futurs terroristes et de collecte de fonds auprès de certains milieux.



Au-delà des pertes humaines - une trentaine de terroristes, selon les autorités algériennes qui ont également fait état de la mort de près de 35 otages -, que ce groupe tentera de récupérer dans sa propagande et sa martyrologie, le bilan stratégique de cette attaque est un échec total :

- ▶ Les forces militaires françaises, l'armée malienne et les troupes africaines arrivées récemment continuent à repousser les groupes islamistes armés qui avaient pris le contrôle d'une grande partie du **Mali** [les terroristes ont fait référence à l'intervention militaire française au Mali pour justifier partiellement leur action mais il peut très bien s'agir d'un pur prétexte] ;

- ▶ L'Algérie, qui devait être punie selon Les signataires du sang pour avoir ouvert à la France son espace aérien dans le cadre de l'opération militaire de ce pays au Mali et pour avoir "fermé" sa frontière avec ce pays, sera au contraire incitée à riposter très fermement compte tenu de l'ampleur du défi qui lui a été lancé de façon aussi visible et aussi violente ;

- ▶ Les associés de la **Sonatrach** à In Amenas, **BP** et **Statoil**, ont clairement affirmé qu'ils entendaient rester en Algérie, pays dans lequel ils sont engagés dans d'autres importants projets à dominante gazière, **In Salah** (exploitation gazière pour l'exportation) pour les deux firmes, **Hassi Mouina** (exploration gazière dans le bassin de **Timimoun**) pour Statoil et **Bourarhet Sud** (exploration) pour BP ;

- ▶ Le projet de loi modifiant la **loi N° 05-07 du 28 avril 2005 relative aux hydrocarbures** (PGA du 16.1.2013, p. 3) a été adopté par l'**Assemblée Populaire Nationale** (APN) et, à la fin janvier, par le **Conseil de la nation** [il est très peu probable que les terroristes aient voulu interférer sur les débats concernant ce projet de loi mais leur attaque est intervenue juste au moment où l'APN examinait ce texte présenté par le gouvernement avec l'objectif explicite d'attirer plus d'investissements étrangers dans le secteur des hydrocarbures].

Echec stratégique sur plusieurs plans certainement, mais cette opération sans précédent et son issue tragique constituent pourtant de sérieux défis pour l'Algérie. L'attaque, le 27 janvier, par un groupe islamiste armé contre des gardes responsables de la surveillance d'un gazoduc dans la région de Bouira, à plus d'une centaine de kilomètres d'Alger [deux gardes ont été tués et sept autres blessés], vient renforcer les interrogations et les craintes en Algérie et en dehors de l'Algérie.

→ L'attaque contre le site d'In Amenas a mis en évidence des **failles importantes en**

In Amenas :
15 à 18% des exportations algériennes de gaz naturel

A la différence du projet d'**In Salah**, **In Amenas** n'a pas été à l'origine un projet impliquant **BP** et la **Sonatrach**. En juin 1998, la compagnie nationale et la société américaine **Amoco Corporation** avaient signé un contrat prévoyant le développement et l'exploitation conjoints de quatre champs gaziers dans la région d'**In Amenas**, à environ 60-100 kilomètres de la frontière avec la Libye et à 1 300 km au sud-est d'Alger. Ces gisements, qui font partie du bassin d'**Illizi**, sont **Tiguentourine**, **Hassi Farida**, **Hassi Ouan Taredert** et **Hassi Ouan Abecheu** (voir carte de BP). Les réserves estimées à l'origine étaient de **85 milliards de mètres cubes**. Une autre différence avec le projet d'**In Salah** est qu'il s'agit ici de **gaz humide**, donc avec des liquides associés, et non de gaz sec.

Amoco avait payé des droits d'entrée de **\$30 millions** et s'était engagée à investir **\$790 millions** pour ce développement et cette exploitation. La firme américaine devait par ailleurs rembourser à la **Sonatrach** des dépenses effectuées précédemment par la compagnie nationale sur ce site. Celles-ci étaient évaluées à **\$111 millions**.

Amoco ne devait cependant pas voir le fruit de ses efforts puisque la société allait être rachetée par BP en 1998 dans le cadre des grandes fusions au sein de l'industrie pétrolière. En juin 2003, le groupe britannique concluait un accord d'amodiation avec **Statoil** aux termes duquel la société norvégienne rachetait, pour la somme de \$740 millions, 50% de la participation de BP sur **In Amenas** et 49% de son intérêt sur **In Salah**. Depuis cette date, les participations des partenaires sont de 50% pour la **Sonatrach**, de 25% pour BP et de 25% pour **Statoil** à **In Amenas**. Les trois entreprises sont aujourd'hui les co-exploitants de ces deux projets gaziers qui sont destinés à l'exportation.

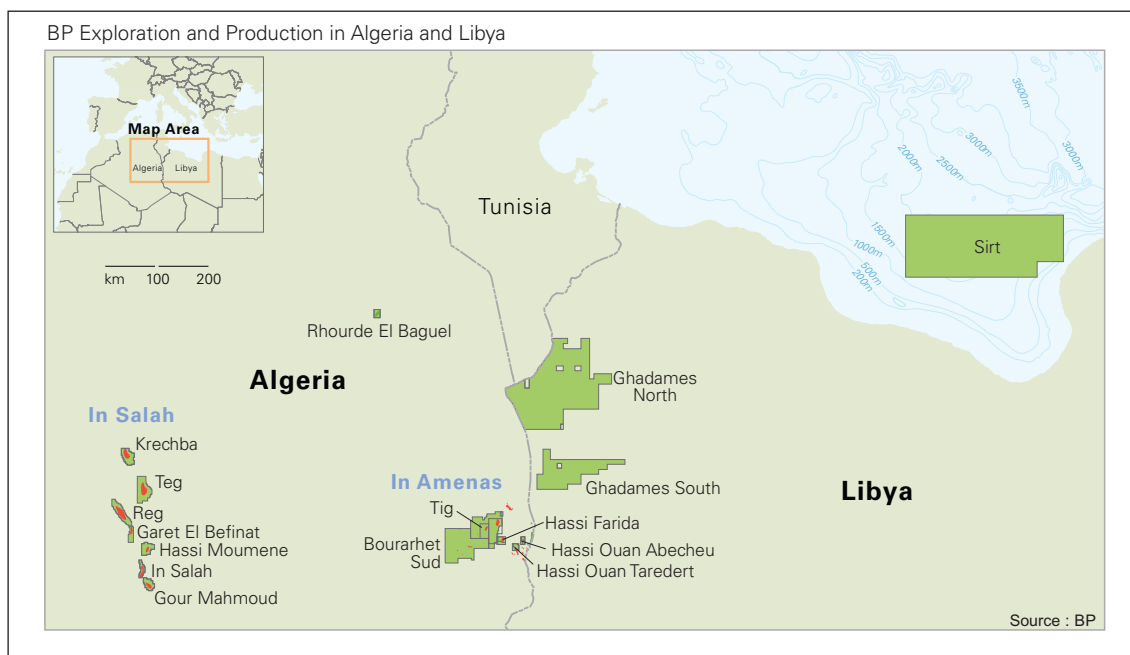
→ **Une capacité de 9 milliards de mètres cubes par an de gaz naturel et de 50 000-60 000 barils par jour de liquides**

Dans les deux cas, la capacité de production est de **9 milliards de mètres cubes par an**. Pour **In Amenas**, il faut ajouter une capacité de production de liquides de **50 000-60 000 barils par jour**. L'Algérie ayant exporté ces dernières années entre 50 et 60 milliards de mètres cubes de gaz naturel, essentiellement vers l'Europe, chacun de ces sites hautement stratégiques représente de l'ordre de **15 à 18%** des exportations algériennes de gaz.

A la fin 2002, BP et la **Sonatrach** avaient attribué à un consortium regroupant **Kellogg Brown & Root** (groupe **Halliburton**) et **JGC** un contrat d'ingénierie, de fournitures d'équipements et de construction d'une valeur de **\$745 millions** pour les installations de production et de traitement. Un autre contrat était signé avec la firme algérienne **Enafor** pour les forages. **In Amenas** est entré en production en juin 2006 et le plateau a été atteint environ six mois plus tard. Le coût de ce développement est évalué à **\$1,2 milliard**. Pour prolonger la durée du plateau de production, un **projet de compression** a été lancé à partir de mai 2011 à **In Amenas**.

Pour **In Amenas** comme pour **In Salah** (pour ce dernier projet, les intérêts sont de 35% pour la **Sonatrach**, de 33,15% pour BP et de 31,85% pour **Statoil**), le gaz naturel est commercialisé par la **Sonatrach**. Pour **In Amenas**, la rémunération des deux associés étrangers de la compagnie nationale est assurée grâce à leur accès à une part de la production de liquides (condensats et gaz de pétrole liquéfiés).

Selon BP, de 500 à 700 personnes de plus de 25 nationalités travaillent normalement sur le site d'**In Amenas**, dont une grande majorité d'Algériens.



**Communiqué de presse de la Sonatrach
en date du 20 janvier 2013 suite à la prise d'otages à In Amenas**

L'Hommage de Sonatrach

Sonatrach déplore et condamne vivement l'acte terroriste survenu sur la base du champ de gaz de Tiguentourine à In Amenas (wilaya d'Illizi) les 16 et 17 janvier courants.

Elle rend un vibrant hommage à la mémoire des employés algériens et étrangers qui y ont trouvé la mort, victimes de la barbarie terroriste. Elle s'incline pieusement devant leur valeureux sacrifice et exprime ses plus sincères condoléances aux familles des victimes.

Sonatrach exprime également sa profonde compassion avec les familles et les unités de l'Armée Nationale Populaire, de la Gendarmerie Nationale et de l'ensemble des forces de sécurité à la suite du décès de leurs éléments qui ont donné leur vie pour protéger celles des employés étrangers et nationaux de la base de Tiguentourine.

Par ailleurs Sonatrach présente ses sincères condoléances aux compagnies BP et Statoil et à toutes les sociétés sous-traitantes, ses partenaires dans l'exploitation du gisement de Tiguentourine et leur renouvelle sa totale solidarité en ces circonstances douloureuses et sa totale disponibilité à leur apporter toutes les aides nécessaires.

Sonatrach tient à rendre un vibrant hommage à l'action efficace et salvatrice des forces de sécurité qui a déjà permis d'épargner des centaines de vies humaines à la base de Tiguentourine. Elle leur exprime sa vive reconnaissance ainsi qu'aux autorités de la wilaya d'Illizi et aux personnels médical et paramédical de l'hôpital d'In Aménas.

Sonatrach note avec satisfaction l'esprit de solidarité dont font preuve les travailleurs et cadres de notre Groupe. Elle tient à les assurer de toute sa sollicitude et de sa constante détermination à tout faire pour assurer à tous, et sur tous nos sites de production, de transport, de transformation et de commercialisation des hydrocarbures, les conditions les plus sûres d'exercice de leurs métiers, en appui sur ses moyens propres et avec l'accompagnement approprié des forces de sécurité de l'Etat algérien.

matière de sécurité sur un site d'une importance considérable pour l'Algérie. Au moment de la publication du **PGA**, on ne disposait pas d'informations détaillées sur ces carences [et ou complicités ?] mais il est capital que la Sonatrach, BP, Statoil et les autorités algériennes concernées fassent toute la lumière sur ce qui s'est passé et que des mesures supplémentaires de sécurité soient adoptées rapidement, sur ce site et dans l'ensemble du pays. Certes, il n'y a pas de risque zéro, dans l'industrie des hydrocarbures comme ailleurs, et il n'est pas aisé d'informer sur de telles questions qui nécessitent beaucoup de discrétion pour ne pas aider indirectement d'autres terroristes mais il convient rapidement de rassurer en Algérie et en dehors de l'Algérie.

→ Même si ce n'est qu'une coïncidence, le fait que cette attaque soit intervenue au moment de la réforme de la loi sur les hydrocarbures est un autre défi. L'Algérie veut améliorer son **attractivité** aux yeux des investisseurs étrangers et ceci est effectivement une nécessité. Or, l'attractivité d'un Etat producteur repose sur l'appréciation combinée de trois éléments clés, le **potentiel du pays en hydrocarbures**, le **cadre législatif et contractuel** dans lequel s'exercent les activités pétrolières et gazières et le **risque politique**. Pour l'Algérie, le potentiel du domaine minier demeure fort intéressant et le cadre législatif est en voie d'amélioration (PGA du 16.1.2013, p. 3), ce qui pourrait encourager des investisseurs étrangers à regarder ce pays de façon plus favorable que dans les dernières années. Mais le retour en force du risque politique - qui n'avait bien sûr pas disparu mais qui était nettement plus faible que dans les années 1990 et au début des années 2000 - va sérieusement compliquer l'obtention par les autorités de l'objectif évoqué ci-dessus.

→ Après la révision de la loi de 2005 sur les hydrocarbures, le **ministère de l'Energie et des Mines** entendait lancer un nouvel **appel d'offres international pour l'exploration** puisque l'un des buts clés de cette révision est d'intensifier l'exploration de pétrole et de gaz conventionnels et non conventionnels. La démarche est tout à fait logique mais le succès escompté de ce futur appel d'offres, après des résultats au mieux mitigés depuis 2008, devient nettement plus délicat à concrétiser.

Soyons clairs : l'attaque à In Amenas ne va pas faire fuir les compagnies pétrolières étrangères déjà bien implantées en Algérie. Par contre, certaines d'entre elles pourraient hésiter à renforcer leur présence dans ce pays, au moins à court terme. Et, surtout, des entreprises intéressées par l'Algérie mais qui n'ont pas encore pris de décision d'investissement vont reconsidérer la situation à la lumière, au moins en partie, de cette tragédie. Il appartient aux autorités et à la Sonatrach de prendre toute la mesure de ces enjeux et de trouver, le plus rapidement possible, des réponses claires et appropriées.

Francis Perrin

Eni progresse sur plusieurs fronts dans l'amont en Afrique avec des avancées en Libye, au Ghana et au Mozambique

Eni est de longue date très bien implantée sur le continent africain avec de fortes positions dans l'amont dans une quinzaine de pays en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne. Au cours des dernières semaines, le groupe italien a notamment fait état d'avancées dans trois régions différentes en Afrique, l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique australe. Les pays concernés sont la **Libye**, le **Ghana** et le **Mozambique**.

→ En **Libye**, Eni a repris ses activités d'exploration à la fin de l'année 2012 (PGA du 16.1.2013, p. 40) et a présenté en décembre au gouvernement de ce pays un plan d'investissement de **\$8 milliards** sur dix ans pour le développement de ses activités d'exploration-production. Le groupe a également indiqué qu'il devrait signer à la fin janvier 2013 avec la Libye un protocole d'accord (MOU) sur des questions liées au **développement durable** [Eni parle de "*soutenabilité sociale*" - NDLR], dont la valeur serait de l'ordre de **\$400 millions environ**.

La compagnie a aussi fait état d'une demande de la partie libyenne sur l'intérêt d'Eni pour le développement de **projets dans l'aval** en association avec une nouvelle branche de la **National Oil Corporation (NOC)**, qui sera basée à Benghazi, berceau de la révolution libyenne contre le régime de feu le colonel Kadhafi. Présente dans le pays depuis 1959, Eni, qui précisait dans son dernier rapport annuel que sa production d'hydrocarbures en Libye était de **273 000 barils équivalent pétrole par jour** en 2010, n'a pas indiqué si elle avait répondu positivement à cette proposition.

→ Au **Ghana**, après le forage couronné de succès du puits de délinéation **Sankoka East 2A**, Eni estime les **ressources récupérables** d'hydrocarbures liquides et gazeux du bloc **Offshore Cape Three Points (OCTP)** à **450 millions de barils équivalent pétrole**. Pour la découverte de **Sankoka East**, l'évaluation correspondante est de **150 millions de bep**. Réalisée avec le puits **Sankofa East X1**, cette découverte est à présent considérée comme commerciale et la compagnie a commencé à préparer la future exploitation de ses réserves pétrolières. Pour ce qui concerne le gaz naturel, des études d'ingénierie sont en cours en vue du développement et de la commercialisation de ces réserves pour satisfaire les besoins domestiques du Ghana.

Foré par 990 mètres d'eau, Sankofa East 2A a atteint une profondeur totale de 4 050 mètres et a mis en évidence une zone productrice de gaz et de condensats de 23 mètres (zone nette de 17 mètres) et une zone productrice de brut de 76 mètres (zone nette de 32 mètres). La densité du pétrole est de 32° API et le réservoir du **Cénomanién** (Crétacé supérieur) est de bonne qualité.

Situé dans le bassin de **Tano**, OCTP est l'un des deux permis ghanéens d'exploration en mer opérés par Eni, l'autre étant **Keta**. Sur OCTP, le groupe italien (47,222%) est associé à **Vitol Upstream Ghana Limited** (37,778%) et à la **Ghana National Petroleum Corporation (GNPC)**, 15%).

→ Au **Mozambique**, Eni et **Anadarko Petroleum Corporation**, qui ont toutes les deux découvert de grosses réserves de gaz naturel en mer dans le bassin de **Rovuma**, ont conclu en décembre un protocole d'accord portant sur le développement "*séparé mais coordonné*" de réservoirs communs et pour la planification et la construction conjointe d'**installations de liquéfaction** qui seront situées dans la province de Cabo Delgado. Eni opère la **zone offshore 4** et Anadarko la **zone offshore 1**.

Au début du mois de décembre 2012, après le succès des puits de délinéation **Mamba South 2** et **Coral 2**, Eni avait estimé les volumes de **gaz en place** suite à ses travaux à **68 000**

milliards de pieds cubes (68 Tp.c.) au moins, dont plus de 23 Tp.c. exclusivement sur la zone 4. L'entreprise avait ajouté que ces chiffres seraient revus à la hausse car d'autres puits de délinéation seraient nécessaires pour apprécier le potentiel du complexe **Mamba**.

De son côté, Anadarko évalue à **entre 17 Tp.c. et plus de 30 Tp.c.** les **ressources récupérables** de gaz du complexe **Prosperidade** et à **15-35 Tp.c.** celles du complexe **Golfinho/Atum**, celui-ci étant, selon la firme américaine, complètement compris dans la zone 1. Là encore, ces estimations devraient être révisées à la hausse car Anadarko n'a pas pris en compte à ce stade les ressources de la découverte de **Tubarão**.

Eni détient une participation de 70% sur la zone 4 en association avec **Galp Energia** (Portugal, 10%), la **Korea Gas Corporation** (10%) et la société nationale **Empresa Nacional de Hidrocarbonetos** (ENH, 10%). Anadarko opère la zone 1 avec un intérêt de 36,5%. Ses partenaires sont **Mitsui** (20%), **BPRL Ventures** (10%), **Videocon Mozambique** (10%), **PTT Exploration & Production** (8,5%) et ENH (15%).

Le Mozambique pourrait devenir producteur et exportateur de gaz naturel liquéfié en **2018**. A terme, une capacité de liquéfaction de l'ordre de **50 millions de tonnes par an** est envisagée.

Francis Perrin